

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA COHÉSION SOCIALE
SERVICE DES MIGRATIONS
OFFICE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

PRESTATION DE SERVICE TRANSFRONTALIÈRE DEMANDE D'AUTORISATION

Prestataires indépendants et
Travailleurs-euses détaché-e-s
(Durée supérieure à 90 jours par année civile)

Durée de la prestation de service (Veuillez cocher la case adéquate)

- Prestation de service de durée continue (sans interruption) du _____ au _____
- Prestation de service avec périodes d'interruption du _____ au _____
du _____ au _____ du _____ au _____ du _____ au _____
- Autorisation de travail – 4 mois consécutifs maximum
- Autorisation de travail – 120 jours non-consécutifs maximum par an
- Autorisation de travail et de séjour de courte durée – 364 jours maximum avec prise de domicile temporaire en Suisse obligatoire
- Autorisation de travail et de séjour durable – 5 ans au moins avec prise de domicile durable en Suisse

Employeur (entreprise étrangère ou prestataire de service indépendant)

- Nom complet de l'entreprise _____
- Adresse complète _____
- Téléphone, téléfax, e-mail _____
- Personne responsable _____
- Site internet de l'entreprise _____

Travailleur-euse

- Nom(s), prénom(s) _____
- Date de naissance _____
- Nationalité _____
- Adresse complète à l'étranger _____
- Activité exercée dans l'entreprise
Profession _____
Secteur d'activité (branche économique) _____
- Qualification Qualifié Non qualifié Indépendant Cadre Autre

Conditions de détachement (salaire + allocation de détachement) – MONTANT MENSUEL

Salaire mensuel versé à l'étranger
 X12 X13 X14

Allocation mensuelle (détachement) _____

Montant mensuel total _____

REMARQUE : Les frais de déplacements, logement et nourriture pris en charge par l'employeur ne doivent pas être comptabilisés dans le calcul de la rémunération

Montant des frais pris en charge par l'employeur

Par jour Par mois

Horaire hebdomadaire de travail

_____ heures

Déplacement/Voyage _____

Logement/Hébergement _____

Nourriture/Repas _____

Entreprise cliente suisse (ou particulier)

Nom complet de l'entreprise _____
Adresse complète de l'entreprise _____

Lieu et date : _____

Signature de l'employeur : _____

Signature travailleur-euse : _____

NOTICE EXPLICATIVE

La demande, dûment complétée et signée par les deux parties, doit être adressée à l'OMOE :

par courrier électronique à l'adresse :

omoe@ne.ch

Si nécessaire, la demande peut être envoyée à l'OMOE par courrier postal à l'adresse mentionnée ci-dessous (délai de traitement supplémentaire).

La décision sera adressée à l'entreprise suisse qui a sollicité la prestation de service.

Pièces justificatives à joindre obligatoirement à la demande d'autorisation* :

- Contrat commercial (bulletin de commande, etc.) conclu entre l'entreprise étrangère ou le/la prestataire indépendant étranger-ère et l'entreprise cliente suisse.
- Document officiel démontrant le statut d'indépendant à l'étranger (prestataire de service indépendant uniquement).
- Lettre explicative justifiant le recours à une prestation de de service transfrontalière (nature de la prestation de service, motifs pour lesquels l'entreprise suisse l'a sollicitée, etc.).
- Passeport du travailleur (ou d'une pièce d'identité valable) et titre de séjour européen pour les personnes ressortissantes d'États tiers détachée par une entreprise européenne.

* Joindre uniquement des copies car les documents sont détruits après avoir été scannés.

La rémunération des travailleurs-euses détaché-es doit correspondre aux normes salariales applicables dans le canton de Neuchâtel (art. 22 LEI).

La prestation de service ne peut débuter que si toutes les autorisations requises : décision préalable positive à l'entreprise + autorisation de séjour au travailleur-euse détaché-e ou prestataire indépendant ont été délivrées par le Service des migrations–SMIG (art. 91 LEI).

Le destinataire de la prestation de service est responsable légalement de vérifier que la personne étrangère qui fournit la prestation de services détient une autorisation valable dès le début de la prestation de service (art. 91 LEI).